



035338



Parlement francophone bruxellois

RECU LE 14 AVR. 2023

Question orale de M. Christophe Magdalijs, Député bruxellois DÉFI, à M. Alain MARON, Ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé. et à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge de la Cohésion sociale

Concerne : usage de la langue et cohésion sociale

Monsieur le Ministre,

Il y a plusieurs mois, lors d'un jeudi de l'hémicycle sur la cohésion sociale organisé par le Parlement Francophone Bruxellois, diverses associations et opérateurs ont pu s'exprimer quant à leurs réalités de terrain. L'heure était au bilan et, entre autres éléments saillants, c'est avec récurrence que la question de la langue et de sa bonne pratique s'est imposée. En effet, nombre d'intervenants ont insisté sur l'importance de la maîtrise du français tant au service d'une meilleure cohésion sociale que de l'émancipation de certains publics précarisés. Nous avons pu entendre à quel point l'analphabétisme ou la mauvaise maîtrise de la langue pouvait légitimement s'illustrer par des difficultés à trouver un emploi, à se soigner, à faire valoir ses droits sociaux, à suivre la scolarité de ses enfants, à accéder aux services de première ligne ainsi que par une vulnérabilité sociale et une difficulté de participation pleine à la société.

Ces constats n'étaient pas sans nous rappeler les résultats de l'enquête menée par le CRAcs-CBAI quant à l'impact et la qualité de la politique d'accueil des primo-arrivants en Région bruxelloise dont la synthèse nous a été présentée en ce même Parlement. Ces résultats, bien que confirmant l'impact positif du parcours d'accueil sur certaines dimensions de la qualité de vie, font néanmoins état d'une insatisfaction générale des bénéficiaires quant à l'enseignement du français. Cette insatisfaction, couplée au constat posé par les opérateurs précités, nous invite à questionner l'utilité d'un tel parcours si celui-ci n'aboutit, en définitive, qu'à l'édification de citoyens dépourvus d'un outil aussi bénéfique et transversal que la langue.

Compte tenu de ce qui précède, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Avez-vous pris en considération les résultats présentés par le CRAcs-CBAI concernant l'enseignement du français durant le parcours d'accueil ? Si oui, quelles sont les mesures que vous avez prises afin de pallier à l'insatisfaction des bénéficiaires ?
- Une réflexion générale a-t-elle été menée quant à l'approche pédagogique employée ?
- Cette approche pédagogique de la langue est-elle uniformisée ou bien dépend-elle librement de chaque opérateur ?
- Quel autre rapport qualitatif pouvez-vous nous fournir quant à cette dimension ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Christophe Magdalijs

Le 14 avril 2023